



Droit et devoirs sur un enfant

Par **longhai**, le **23/08/2009** à **00:40**

Bonjour,

je m'excuse encore la ma femme va accoucher bientôt et comme je disais il ya assez longtemps sur ce site aussi

elle est dans un foyer pour femme pour qu'elle motif je cherche encore des questions et je n'ai rien a me reprocher

Voilà je voudrais savoir juste apres l'accouchement ma femme lui donne un prenom et son nom de jeune fille

Supposons que des années plus tard elle me demande le divorce est ce que je dois lui verse une pension pour le petit meme si je ne l'ai pas reconnu car je ne sais pas quand elle accouche et ou meme l'administration ne m'en informe pas